

SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE  
DU 23 MAI 2018

N° CT2018.3/050

L'an deux mil dix huit, le vingt trois mai à dix-neuf heures, le conseil de territoire de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir s'est réuni en salle des conseils de l'Hôtel de Ville de Créteil, sous la présidence de Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Etaient présents, formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer conformément à l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales :

Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Monsieur Jean-Jacques JEGOU, Monsieur Régis CHARBONNIER, Madame Françoise LECOUFLE, Monsieur Patrick DOUET, Monsieur Michel GERCHINOVITZ, Madame Danièle CORNET, Monsieur Jean-Paul FAURE-SOULET, Madame Martine GARRIGOU-GAUCHERAND, Monsieur Gérard GUILLE, Monsieur Serge FRANCESCHI, vice-présidents.

Monsieur Yvan FEMEL, Monsieur Thierry HEBBRECHT, Monsieur François VITSE, Monsieur Richard ANANIAN, Monsieur Luc CARVOUNAS, Madame Catherine CHICHEPORTICHE, Madame Catherine DE RASILLY, Monsieur Michel DE RONNE, Monsieur Thierry DEBARRY, Madame Patrice DEPREZ, Madame Corinne DURAND, Madame Marie-Claude GAY, Monsieur Nicolas GEORGES, Monsieur Philippe GERBAULT, Madame Frédérique HACHMI, Monsieur Bruno HELIN, Madame Brigitte JEANVOINE, Monsieur Bruno KERISIT, Monsieur Alexis MARECHAL, Monsieur Luc MBOUMBA, Monsieur Akli MELLOULI, Monsieur Denis OZTORUN, Madame Sabine PATOUX, Madame Carine REBICHON-COHEN, Madame Hélène ROUQUET, Madame Marie-Christine SALVIA, Monsieur Michel SASPORTAS, Monsieur Jean-Raphaël SESSA, Madame Sylvie SIMON-DECK, Monsieur Didier STHOREZ, Monsieur Yves THOREAU, Madame Dominique TOUQUET, Monsieur Axel URGIN, Monsieur Georges URLACHER, Monsieur Christian VANDENBOSSCHE, Monsieur Michel WANNIN, Madame Laurence WESTPHAL, conseillers territoriaux.

Etaient absents représentés ayant donné pouvoir :

Madame Marie-Christine SEGUI à Monsieur Michel DE RONNE, Monsieur Jean-Pierre BARNAUD à Monsieur Didier STHOREZ, Monsieur Jean-François DUFEU à Monsieur Laurent CATHALA, Monsieur Jean-Pierre CHAFFAUD à Madame Catherine CHICHEPORTICHE, Madame Sylvie GERINTE à Monsieur Yvan FEMEL, Monsieur Cédric TARTAUD-GINESTE à Madame Sabine PATOUX, Monsieur Jean-Daniel AMSLER à Madame Laurence WESTPHAL, Madame Delphine MELKONIAN à Monsieur Michel SASPORTAS, Madame Khadija OUBOUMOUR à Madame Dominique TOUQUET, Madame Catherine BRUN à Madame Françoise LECOUFLE, Madame Ange CADOT à Monsieur Bruno KERISIT, Madame Sylvie CHABALIER à Monsieur Thierry DEBARRY, Madame Marie-Carole CIUNTU à Monsieur Christian VANDENBOSSCHE, Madame Mireille COTTET à Monsieur Patrick DOUET, Monsieur Serge DALEX à Monsieur Philippe GERBAULT, Madame Marie-Christine DIRRINGER à Monsieur Alexis MARECHAL, Monsieur Didier DOUSSET à Monsieur Jean-Jacques JEGOU, Monsieur Christophe FOGEL à Monsieur Jean-Raphaël SESSA, Madame Valérie MAYER-BLIMONT à Monsieur Yves THOREAU, Madame Séverine PERREAU à Monsieur Bruno HELIN.

Etaient absents excusés :

Madame Oumou DIASSE, Monsieur Roger DUPRE, Monsieur Mehedi HENRY, Madame Anna LOUIS, Monsieur Moncef MAIZ, Monsieur Gaëtan MARZO.

Secrétaire de séance : Monsieur François VITSE.

Nombre de votants : 68

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	30/05/18
Accusé réception le	30/05/18
Numéro de l'acte	CT2018.3/050



**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE  
DU 23 MAI 2018**

Vote(s) pour : 68  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	30/05/18
Accusé réception le	30/05/18
Numéro de l'acte	CT2018.3/050



SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE  
DU 23 MAI 2018

N° CT2018.3/050

**OBJET :** **Voirie et parcs de stationnement** - Adoption des ajustements apportés à la liste des voiries et parcs de stationnement d'intérêt territorial annexée à la délibération n°CT2017.5/094 du 28 septembre 2017

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 et suivants et L.5219-2 et suivants ;

**VU** le décret n° 2015-1664 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir dont le siège est à Créteil ;

**VU** la délibération du conseil de territoire n°CT2017.5/094 du 28 septembre 2018 modifiée relative à la définition de l'intérêt territorial des voiries et parcs de stationnement, et à l'examen des compétences liées à l'aménagement de l'espace public ;

**CONSIDERANT** que par délibération du 28 septembre 2017 modifiée, le conseil de territoire a défini liste des voiries et des parcs de stationnement déclarés d'intérêt territorial ;

**CONSIDERANT** que les villes de Chennevières-sur-Marne et d'Ormesson-sur-Marne souhaitent ajouter la rue Edouard Branly à la liste des voiries d'intérêt territorial annexée à la délibération susvisée ;

**CONSIDERANT** que la ville de Limeil-Brévannes souhaite préciser que seule la portion de la rue Henri Barbusse, située entre la rue Louis Sallé et le Carrefour du 19 mars 1962, est déclarée d'intérêt territorial ;

**CONSIDERANT** que dans le cadre des travaux de rénovation de la rue Neuve, le transfert porte également sur la rue de la Champagne (pour sa partie située entre la rue de Saint-Leu et l'allée du Clos de la Roseraie) ;

**CONDIDERANT** par ailleurs que quelques erreurs sur les voiries historiques du secteur Haut Val-de-Marne ainsi que des erreurs de dénomination ont été décelées ;

**CONSIDERANT** qu'il convient de modifier en conséquence la liste des voiries et des parcs de stationnement d'intérêt territorial ;

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	30/05/18
Accusé réception le	30/05/18
Numéro de l'acte	CT2018.3/050



SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE  
DU 23 MAI 2018

**LE CONSEIL DE TERRITOIRE,  
SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE PRESIDENT,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**ARTICLE AJUSTE** la liste des voiries et des parcs de stationnement d'intérêt  
**UNIQUE** : territorial telle qu'annexée à la présente délibération.

FAIT A CRETEIL, LE VINGT TROIS MAI DEUX MIL DIX HUIT.

Le Président,

Signé  
Laurent CATHALA

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	30/05/18
Accusé réception le	30/05/18
Numéro de l'acte	CT2018.3/050